

La Municipalité profite de la distribution du journal **échos senantais** pour remettre à toute la population « une version papier » des informations communales ainsi que les deux derniers comptes rendus de séances du Conseil Municipal.

Dès janvier, nous reprendrons le « rythme normal » de distribution en fonction des choix que vous avez déjà exprimés : version papier pour certains, consultation des comptes-rendus sur site internet pour d'autres.

<https://communesenantes.e-monsite.com/>



C'est également l'occasion pour l'ensemble du Conseil Municipal de vous souhaiter de joyeuses fêtes.



Informations

• Lanternes

Il n'est pas encore trop tard pour vous procurer une lanterne (même si vous en avez déjà eu une). Le montant de 15 € devra être versé en tant que don, par chèque bancaire, à l'une des Associations actives de notre village dont la liste est communiquée ci-après :

- Coopérative scolaire
- Association des cheveux d'argent
- Comité des Fêtes
- Association des Anciens Combattants
- Association du Jumelage Ian Balzagette

Vous pouvez réserver dès maintenant en mairie 03 44 82 55 14.



• Inscription sur la liste électorale.

Les élections européennes se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024**. Vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale en mairie **pendant la permanence du mardi entre 17 h 30 et 19 h 30**.

• *Assemblée Générale des Anciens Combattants*

Assemblée Générale des Anciens Combattants

10 h 30 à la mairie

Samedi 3 février 2024

La réunion sera suivie d'un repas au restaurant (à Lachapelle aux Pots).
Pour toutes informations, vous pouvez joindre M. Hugues René au **06 59 38 25 45**

• *Association des Cheveux d'argent*

Petit message...

L'année 2023 a été bien remplie avec de nombreux rendez-vous.

Le voyage pour découvrir les châteaux de la Loire et la sortie en Champagne ont remporté un vif succès.

Octobre Rose a été une réussite. Le Club tient d'ailleurs à remercier la Municipalité ainsi que tous les participants, bénévoles, exposants et donateurs.

Les bénéfices de cette manifestation vont permettre de faire avancer la recherche du cancer du sein.

Merci aussi aux Présidents de Clubs qui ont pu présenter leur club (Danse moderne, danse en ligne, majorettes, tir à l'arc) et à notre masseur qui a fait un grand bien à nos sportifs.

Nous vous donnons rendez-vous :

- ♦ le 3ème vendredi de chaque mois pour discuter, partager, se distraire (carte, domino, scrabble etc...) Un atelier de tricoteuses a été ouvert où déjà un petit groupe s'est formé.

Pour terminer cette saison nous organisons un loto le 12 Novembre et le 31 Décembre le réveillon avec repas et orchestre (invitation jointe dans ce feuillet).

PROGRAMME 2024:

- * 9 mars concours de manille
- * 10 mars Thé dansant
- * du 16 au 21 septembre Voyage au Pays Basque
- * Octobre Rose
- * 17 novembre Loto
- * 31 décembre Soirée Réveillon
- * des sorties à la journée sont à l'étude...

SI CELA VOUS INTERESSE, PRENDRE CONTACT AVEC

NICOLE DUCHAUSSOY, RENELLE COCU OU JOCELYNE GRECARD

TEL 03 44 82 60 09 / 06 83 82 92 05 / 07 70 34 00 20

Arbre de Noël communal Samedi 16 décembre

SPECTACLE

À partir de 14 h (salle des fêtes de Senantes)



suivi de la visite du **Père Noël** et d'un goûter...



Toute la population est cordialement invitée.

TOUS ENSEMBLE

POUR LE 31

DECEMBRE 2023

20h à la salle des fêtes de SENANTES
Avec l'orchestre : « De Smet Pascal »
Et le traiteur FOLASTRE Christophe

Réservation jusqu'au 8 décembre 2023
Paieement obligatoire à la réservation



Menu de réveillon 90€

Soupe champenoise avec ses canapés

Terrine de foie gras de canard artichaut et confit de canard

Roulade de filet de sole et mousseline de saumon

Trou Normand

Filet de veau rôti en deux cuissons avec ses légumes

Salades de jeunes pousses et assortiment trois fromages

Valse des desserts

Soupe à l'oignon

Le menu comprend :

-2 coupes de soupes champenoise

-1 verre de vin avec chaque plat

-1 coupe de champagne

Menu enfant 20€

COUPON REPONSE

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de repas à 90€ : 90 x = _____ €

Nombre de repas à 20€ : 20 x = _____ €

Total : _____ €

Fin des réservations le 8 décembre

Renseignements au 07.70.34.00.20 / 06.83.82.92.05



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal
de SENANTES (Oise)

du 3 novembre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 3 novembre 2023, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, M. Pascal **Drocourt**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**,
Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés:

Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**
M. Gaëtan **Deffontaines** donne pouvoir à M. Pascal **Drocourt**
Mme Cindy **Malthère**
M. Mikaël **Bénard**
Mme Valérie **Devillers**
M. Jacques **Laporte**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne Mme Corinne **Oyer** secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 21 juillet 2023.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 21 juillet 2023, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1) Délibération concernant le rapport d'activité 2022 du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE 60).

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance du rapport d'activités du Syndicat d'Énergie de l'Oise.

Ce rapport est consultable en ligne l'adresse suivante:

https://www.se60.fr/sites/default/files/ra-22_def.pdf

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable au rapport d'activités 2022 du Syndicat d'Énergie de l'Oise.

2) Délibération concernant le rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes de Picardie Verte.

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance du rapport d'activités de la Communauté de Communes de Picardie Verte.

Ce rapport est consultable en ligne l'adresse suivante:

<https://www.picardieverte.com/wp-content/uploads/2023/09/Rapport-dactivites-2022-reduit-02.pdf>

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable au rapport d'activités 2022 de la C.C.P.V.

3) Délibération concernant les travaux d'éclairage public à Epluques, Bois Aubert, Corbeauval, Amuchy, Goulancourt et Le Bray porté par le syndicat d'Energie de l'Oise (SE 60).

Après le Centre bourg de Senantes, Montperthuis et Gros court, le remplacement de l'éclairage public existant par **un éclairage Led** moins énergivore est à l'étude pour le reste des hameaux de la commune.

Il faut délibérer au plus vite pour que le syndicat d'Energie de l'Oise puisse inscrire ces travaux dans leur programme de travail de 2024.

Ces travaux pourront bénéficier d'une subvention. Le montant prévisionnel du fonds de concours de la commune sera de 77 031.87 € ramené à 15 361.54 € grâce à la subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité , un avis favorable à la réalisation de cette dernière tranche de travaux qui permettra la mise en place d'un éclairage LED dans les différents hameaux..

4) Délibération concernant l'adhésion au syndicat mixte du Schéma de COhérence Territoriale du Grand Beauvaisis-Clermontois.

En janvier dernier, le conseil communautaire de la C.C.P.V a délibéré favorablement pour autoriser l'intégration de la C.C.P.V au Syndicat Mixte du **SCOT (Schémas de Cohésion Territoriale)** du Beauvaisis-Clermontois.

Le SCOT est un document de planification stratégique à l'échelle d'un territoire de coopération pluri-communal. Il a vocation à fédérer l'ensemble des politiques publiques d'urbanisme sur ce territoire. Il exprime le projet du territoire pour le moyen et long terme, en déterminant de grandes orientations d'aménagement et les grands équilibres à préserver.

Pour finaliser le processus d'adhésion de la CCPV au Syndicat Mixte, il est nécessaire de faire délibérer l'ensemble des communes membres de la CCPV.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la CCPV au Syndicat Mixte du SCOT du Grand Beauvaisis-Clermontois : 6 Voix POUR et 5 Voix CONTRE.

5) Délibération pour l'attribution d'une carte cadeau aux jeunes administrés ayant obtenu le baccalauréat ou autre diplôme d'études supérieures avec mention « très bien » à partir de l'année 2023.

La Municipalité souhaite récompenser les jeunes administrés ayant obtenu le baccalauréat ou un autre diplôme d'études supérieures avec la mention « très bien ». Il est proposé d'offrir une carte cadeau (Intersport) d'une valeur de 80 €.

Après délibération, l'ensemble des membres du Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

6) Délibération pour l'attribution d'une carte cadeau aux agents communaux ayant obtenu la médaille d'honneur communale pour les échelons argent, vermeil et or.

La Municipalité souhaite attribuer une carte cadeau aux agents communaux qui obtiennent une médaille d'honneur du travail. Il est proposé une carte cadeau d'un montant de 100 € pour l'échelon argent, de 150 € pour l'échelon vermeil et de 200 € pour l'échelon or.

Après délibération, l'ensemble des membres du Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

7) informations et questions diverses

- ◆ Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des remerciements de plusieurs associations pour l'octroi de subventions.
- ◆ Le gravillonnage prévu en 2023 est reporté en 2024, suite à une mauvaise gestion de la prise en compte par la CCPV de la demande de la commune.
- ◆ Les travaux de voirie route de Wambez, de Montperthuis et au carrefour rue du Clacvet sont terminés.
- ◆ Le problème d'éclairage public rue du Vivier devrait être résolu prochainement.
- ◆ SE 60 prévoit prochainement le remplacement des fils nus à Corbeauval.
- ◆ Il est à déplorer le vol de 10 panneaux signalétiques sur la commune.
- ◆ Une réflexion est à mener pour l'acquisition d'une cellule de refroidissement ainsi qu'une fontaine à eau pour la cantine .

La séance est levée à 22 h 40.



COMPTE RENDU sommaire

*Réunion du Conseil Municipal
de SENANTES (Oise)*

du 21 juillet 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 21 juillet 2023, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, Mme Corinne **Oyer**, Mme Céline **Lemaire**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés:

Mme Valérie **Devillers** donne pouvoir à M. Jacques **Laporte**
M. Christophe **Dewachter** donne pouvoir à M. Christian **Gavelle**
Mme Cindy **Malthère**
M. Christophe **Bénard**
M. Arnaud **Gueudet**
M. Mikaël **Bénard**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne Mme Florence **Dekkers** secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 13 juin 2023.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 13 juin 2023, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1) Délibération validant le choix de l'entreprise suite à la consultation concernant les travaux de voirie au carrefour du chemin du Clacvet-Amuchy, chemin de Wambes (VC N°1) et VC N°3 de Senantes à Montperthuis.

Les membres de la Commission travaux ainsi que les membres de la Commission Appel d'offres se sont réunis le 6 juillet 2023 afin d'étudier les propositions des différentes entreprises.

Medinger et fils à Amblainville : 96 650.40 € H.T soit 115 980.48 € T.T.C

Eurovia à Beauvais: 77 346.20 € H.T soit 92 815.44 € T.T.C

Oise TP à Beauvais : 76 642.24 € H.T soit 91 970.68 € T.T.C

Après délibération, le Conseil Municipal décide de suivre l'avis des Commissions et retient, à l'unanimité, l'entreprise Eurovia

2) Délibération concernant l'adoption de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1er janvier 2024.

Compte tenu du contexte réglementaire de la nouvelle organisation territoriale et de l'optimisation de la gestion des collectivités, il est proposé d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57 pour le budget principal à partir de janvier 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte cette mise en place avec 10 voix POUR et 1 voix CONTRE.

3) Délibération relative au rapport annuel 2022 du Service Déchets de la Communauté de Communes de la Picardie Verte

Après avoir pris connaissance du rapport annuel 2022 du Service Déchets de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce dernier.

4) Délibération autorisant M. le Maire à signer la convention d'implantation et d'usage des points d'apport volontaires avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Dans l'optique de formaliser le partenariat entre les communes et la C.C.P.V, il est proposé de définir dans une convention les modalités d'implantation et d'usage des points d'apport volontaire (bennes à verre, benne carton).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

5) Avis sur le projet de plan de mobilité simplifié de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Après consultation de ce projet, le Conseil Municipal donne un avis plutôt favorable tout en soulignant la difficulté de réalisation de certaines actions proposées en termes de faisabilité et d'investissement. Le Covoiturage pourra trouver un essor supplémentaire et le maintien de lignes de car en dehors des vacances scolaires pourrait être envisagé.

6) informations et questions diverses

- ◆ Lydie (notre cantinière) a fait valoir ses droits à la retraite. Elle sera remplacée dès la rentrée de septembre.
- ◆ La date de la réunion de l'Association de chasse aux biens communaux est fixée le 22 septembre 2023 à 20 h 30.
- ◆ Une campagne de vidange des systèmes d'assainissement est prévue prochainement. Une information aux propriétaires et locataires concernés sera distribuée courant août .

La séance est levée à 21 h 40.